

GRAMMATICALISATION DE LA STRUCTURE Infinitif + Verbeconjugué DANS QUELQUES LANGUES BANTOUES

Pascale Hadermann
Musée Royal de l'Afrique Centrale

Dans certaines langues bantoues, nous avons relevé l'existence de formes verbales complexes où l'auxilié précède l'auxiliant. Nous nous proposons ici d'analyser quelques-unes de ces formes verbales à partir d'un corpus constitué de langues des zones B40-50 et H10-H30 (+L) de Guthrie. En réalité il y a lieu de distinguer entre deux structures différentes: "infinitif_x + verbe conjugué_x" et "infinitif + auxiliant". Dans cet article nous examinerons comment ces structures ont pu être générées et quelles sont les raisons qui motivent leur existence. Nous montrerons qu'il faudra tenir compte de plusieurs paramètres, tels que la tendance à accepter un ordre SOV, le facteur pragmatique de la mise en emphase et l'usure phonétique et sémantique d'anciennes formes verbales composées.

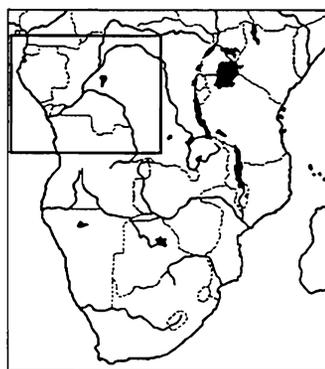
1. Introduction

Dans un certain nombre de langues bantoues de zones B et H, l'ordre des constituants de certains temps composés est inversé par rapport à l'ordre canonique "auxiliant + auxilié". Cette inversion peut apparaître dans des formes verbales référant aussi bien au passé, au présent, qu'au futur, mais elle semble se manifester avant tout dans des formes verbales exprimant l'aspect progressif du procès verbal en question. Dans ce qui suit, nous voudrions examiner comment les langues bantoues de notre corpus ont pu acquérir ces formes complexes. Nous verrons que ce sont des processus à la fois sémantique et syntaxique qui ont déclenché la grammaticalisation de structures "infinitif + verbeconjugué" dans les langues envisagées ici.

Mais avant d'aborder l'analyse de formes verbales complexes avec un infinitif antéposé, nous situerons d'abord géographiquement les langues retenues pour cet exposé-ci. Nous énumérerons ensuite quelques-unes de leurs caractéristiques morphosyntaxiques pour analyser finalement deux structures particulières, "infinitif_x + verbe conjugué_x" et "infinitif + auxiliaire", souvent classées parmi les formes de la "conjugaison composée".

1.1. Le corpus. Pour ce travail, nous nous sommes limitée à l'étude de quelques langues parlées au Gabon, au Congo et en Angola (voir la carte ci-dessous).

(1) Carte des langues étudiées



 yombe	 punu	• fiot?
 nzebi	 holu	■ suundi
 tsotso	 parlars kongo (ntandu, manyanga)	

Notre corpus est essentiellement constitué de parlars du groupe kongo (suundi H13b, manyanga H16b, yombe H16c, fiot = vili H12a ou kongo-Ouest H16d?¹, ntandu H16g et kaamba H17b) ainsi que du tsotso (H33?), du punu (B43), du nzebi

¹ Le terme fiot(i) qui a deux significations—"noir" et "petit" selon Laman [1932: 183]—était surtout utilisé au début du siècle par des missionnaires pour désigner les langues des côtes congolaises, dont fait partie le vili. Pourtant Ndamba [1977: III] fait l'observation suivante:

"En compulsant ces manuels [de la langue fiote], on remarque vite qu'en fait, la langue qui y est décrite n'est pas le vili. Il s'agirait plus vraisemblablement de la langue parlée à Cabinda que Guthrie appelle West Kongo (fiote) et qu'il classe en H16d."

Vu qu'en ce moment, nous ne disposons pas de données suffisamment précises pour déterminer si la langue décrite par Ussel [1888] est proche du vili ou du kongo-Ouest, nous avons décidé de maintenir le terme fiot dans le cadre de ce travail.

(B52) et du holu (géographiquement proche de H33; L22?). Ces parlers sont localisés sur la carte ci-dessus.²

1.2. Caractéristiques morphosyntaxiques des langues étudiées

1.2.1. Langues à types tonals. Dans les langues retenues pour cette analyse-ci la tonalité permet d'identifier le lien fonctionnel qui existe entre la forme nominale ou pronominale et la forme verbale. Dans les phrases citées en (2) on peut observer que pour un substantif comme "femme" le préfixe nominal est bas en isolation et le thème est HHH. En fonction sujet le préfixe est également bas, mais le thème a une tonalité BBH, alors qu'après le morphème *ni* et en fonction objet le préfixe nominal est haut et le thème est respectivement BBH et BBB.

(2) kaamba [Bouka 1989]

- | | | |
|----|---|---------------------|
| a. | <i>mùké:tó</i>
femme | 'la femme' |
| b. | <i>nì</i> <i>múkè:tó</i>
c'est _[préd] femme | 'c'est la femme' |
| c. | <i>mùkè:tó ùdí:dí</i>
femme elle a mangé | 'la femme a mangé' |
| d. | <i>hó:nđídí</i> <i>múkè:tò</i>
il a tué femme | 'il a tué la femme' |

Il faut encore ajouter que la position en fin de phrase peut également conditionner la tonalité, ce qui est illustré dans les exemples suivants du nzebi.

(3) nzebi [Marchal-Nasse 1988-89]

- | | | |
|----|---|---------------------------------------|
| a. | <i>m' èmòni bàvègá gù tsó nzò</i>
moi j'ai vu esclaves dans maison | 'j'ai vu les esclaves dans la maison' |
| b. | <i>m' èmòni bàvègà</i>
moi j'ai vu esclaves | 'j'ai vu les esclaves' |

Le syntagme-objet *bavega* a une tonalité B-BHH s'il n'est pas en fin de phrase (voir 3.a), alors qu'il est B-HB devant pause finale (voir 3.b).

Toutes les langues de notre corpus se caractérisent par la présence de ce qu'on appelle communément formes ou types tonals. Ce n'est que pour le fiot, le manyanga (décrit par Dereau [1955]) et le yombe que nous ne disposons pas de

² Les cartes ont été réalisées au moyen du logiciel Bantu Mapmaker 3 [1996], créé par Prof. T. C. Schadeberg. Nous le remercions d'avoir mis ce logiciel à la disposition du Service de Linguistique du MRAC.

description du système tonal³ et que nous ne pouvons pas affirmer si la tonalité y est conditionnée par la syntaxe ou non.

1.2.2. Langues de type SVO? Généralement, on admet que les langues bantoues sont des langues SVO de type “consistant”⁴: elles connaissent l’ordre déterminé-déterminant et au niveau de la conjugaison l’auxiliaire précède l’auxilié, comme le montrent les exemples en (4).

(4) tsotso [Baka 1992]

- a. *zé:ngélé mbā:mbà* ‘il a coupé la liane’
il a coupé liane
- b. *̀̀sí:ngú yímós!í̃* ‘un cou’
cou un
- c. *kyàkèlé kùwé:lá kò* ‘je n’étais pas malade’
je n’étais pas être malade non

Cependant, Grégoire [1993] a montré que l’antéposition de l’objet n’est pas exceptionnelle en zones B, C, H et K, c’est-à-dire au Nord-Ouest du domaine bantou. L’apparition de l’ordre SOV est, selon elle, liée à “l’expression de la focalisation portant sur l’objet du verbe transitif” (voir 5) ou à “l’emploi d’une

³ Il existe actuellement des données sur la tonalité du vili, e.a. dans la thèse de doctorat de J. Ndamba [1977], “Syntagme nominal et groupe nominal en vili”, Paris, Sorbonne Nouvelle. Malheureusement, l’auteur ne fournit pas d’illustrations de formes verbales complexes dans ce travail qui est consacré au système nominal. En outre, nous avons signalé que la langue fiot décrite par Ussel [1988] n’est probablement pas du vili mais du kongo-Ouest, classé en H16d.

Nous n’avons pas pu avoir accès à la thèse de doctorat de Ndembe Nsasi [1981], “Etude lexicale du verbe yombe”, Rijksuniversiteit Leiden.

⁴ Les langues bantoues elles-mêmes font partie de la famille linguistique Niger-Congo, pour laquelle les deux hypothèses coexistent: ordre SVO ou SOV. En effet, plusieurs langues de cette famille attestent actuellement un ordre SOV canonique.

Ijo (Ijoid)

é́rí bídè dè̀n-mí “He wove cloth”
he cloth weave-past

Généralement, on admet que les langues SOV sont des langues de type casuel. C’est grâce aux affixes casuels qu’on peut distinguer l’objet du sujet. Si les marques casuelles s’estompent, on évoluera vers un ordre SVO. Cependant, les langues Niger-Congo de type SOV ne possèdent aucune trace d’un ancien système casuel. Si l’on accepte cependant que la présence d’affixes casuels n’est pas un critère nécessaire pour avoir un ordre SOV, on pourrait tout de même envisager l’hypothèse SOV pour le proto-Niger-Congo. Sans vouloir nous prononcer de manière définitive sur l’ordre des mots en proto-Niger-Congo, nous tenons à signaler que Claudi [1993] avance plusieurs arguments en faveur de l’hypothèse d’un ordre SVO et d’une modification de cet ordre par des processus de grammaticalisation:

“Grammatikalisierungsprozesse können unter bestimmten, angebbaren Umständen die Grund-reihenfolge von Verb und Objekt verändern.” [Claudi, 1993: 16]

⁵ Le signe (̀) indique que le ton suivant est un ton haut abaissé.

forme composée de la conjugaison, l'objet s'intercalant alors entre l'auxiliaire et le verbe auxilié" (voir 6).

(5) suundi

ngó kàhó:ndídi 'il a tué le léopard
léopard il a tué

(6) punu [Grégoire 1993]

bàyé:tù bàkò mánú:ngì úvà:rò⁶
femmes elles vont plantations cultiver
'les femmes vont cultiver les plantations'

Rappelons que ces dernières langues sont des langues à types tonals. L'existence d'une tonalité conditionnée par la syntaxe a probablement facilité l'antéposition de l'objet: la tonalité permet d'identifier les syntagmes-sujet et -objet.

Dans ce qui suit, nous voudrions examiner le fonctionnement de quelques formes de la conjugaison composée dans un échantillon de langues des zones B, H (et L?), zones pour lesquelles nous venons de voir que l'ordre SOV existe à côté de l'ordre canonique SVO. Notre corpus est constitué d'énoncés recueillis dans des descriptions qui existent pour les langues en question. Ce n'est que pour le suundi que nous avons travaillé avec un informateur, J. Baka, et que nous avons tenté de réunir le plus d'occurrences représentatives possibles.

2. La conjugaison complexe avec infinitif antéposé

Nous approfondirons les différentes structures que nous avons relevées avec, dans la position de l'auxilié, un infinitif antéposé et, dans la position de l'auxiliaire, un verbe conjugué. Nous distinguerons deux cas: le premier cas concerne les structures périphrastiques de type "infinitif_x + verbe conjugué_x" et le second a trait aux constructions "infinitif + auxiliaire être". Nous nous poserons la question de savoir si ces constructions relèvent réellement de la conjugaison complexe et nous examinerons dans quelle mesure elles participent à la création de temps verbaux. L'analyse du progressif fournira des indications quant à l'origine de ces structures.

2.1. Infinitif_x + verbe conjugué_x

2.1.1. Emplois. Toutes les langues de notre corpus antéposent au verbe conjugué (conjugaison simple) le même verbe sous forme d'infinitif.⁷ Cette construction

⁶ Selon Grégoire [1993] *bàkò* est une forme éliée de *bàkòyé*: où *-yé*: est le radical du verbe 'aller'.

⁷ Normalement l'infinitif, dans les langues bantoues, se caractérise par la présence d'un préfixe nominal. Dans les langues qui nous occupent ici, le préfixe de l'infinitif est généralement *ku-* ou *u-* (préfixe nominal de classe 15), mais il peut être absent, comme on l'observera entre autres en (7), (10), (12), (15), (16). La présence du préfixe de l'infinitif ne dépend pas seulement de la

“infinitif_x + verbe conjugué_x” est le plus souvent illustrée à des formes verbales du présent et de préférence du présent progressif, ainsi que le montre l'exemple (7).

(7) kaamba [Bouka 1989]

sàlá kàmú:sàlá 'il est en train de travailler'
travailler il est en train de travailler

Notons tout de même que le kaamba permet aussi d'exprimer le progressif à l'aide d'une forme simple, comme on peut l'observer en (8). Dans ce cas le préfixe verbal de classe 1 apparaît sous sa variante canonique *ù-*, alors qu'en (7) c'est la variante secondaire *kà-* qui est utilisée. Il faut encore noter que le kaamba, entre autres au passé récent, n'emploie pas de préfixe verbal à la classe 1 (voir ex. 2d).

(8) kaamba [Bouka 1989]

wàmú:sàlá 'il est en train de travailler'
il est en train de travailler

En (8), nous retrouvons pour le progressif une structure qui est très répandue dans les langues bantoues et qui est de type “préfixe verbal-mu-radical verbal (-extension)-finale”. Cette forme est à mettre en rapport avec la proto-structure du progressif telle qu'elle a été proposée par Bastin [1989]. Selon cet auteur, dans un grand nombre de langues bantoues, le progressif est issu d'une séquence qui comporte le verbe “être” -di, suivi d'un préfixe locatif mu- et d'une forme nomino-verbale: *PV-di-mu-NV⁸, littéralement “êtreV_{conj} dans le fait de ...”. Le kaamba dispose donc de deux structures pour exprimer le sens de “être en train de”: *wàmúsàlá* et *sàlá kàmú:sàlá*. Pourtant, la forme *sàlá kàmú:sàlá* sert, selon Bouka [1989: 237], à “renforcer l'idée de répétition dans le déroulement de l'action”.

C'est donc essentiellement pour des raisons d'emphase qu'on a redoublé le verbe sous forme nomino-verbale antéposée au verbe conjugué.⁹ Cette structure pragmatiquement marquée peut cependant évoluer vers une structure non marquée, comme on peut l'observer dans les exemples du fiot cités en (9).

structure syllabique du radical verbal, mais semble également être conditionnée par le statut de la forme nomino-verbale au sein de l'énoncé. Ainsi dans les formes verbales complexes, la forme nomino-verbale apparaît souvent sans préfixe, de même que dans des structures connectivales ou locatives. La disparition du préfixe de l'infinitif est probablement liée au fait que dans des formes complexes, *ku-* est un morphème à faible charge sémantique et ce n'est qu'avec des verbes à initiale vocalique que le préfixe se maintient: *kweendá tükwéenda* [Daeleman 1966]

aller nous allons

⁸ NV = forme nomino-verbale, dont l'infinitif.

⁹ Notons que le punu, qui redouble également le verbe sous forme nomino-verbale antéposée, peut faire précéder l'infinitif d'une particule la ‘pour’.

u singa ngi singi 'je crois encore'
lo singa ñi ba no singa 'je viens de croire'
[lo = la-u] (lit: pour croire je viens d'être avec croire)

(9) fiot [Ussel 1888]

- a. *minu kusala insala* 'moi, je suis en train de travailler'
 moi travailler je travaille
- b. *minu insala* 'moi, je travaille'
 moi je travaille

D'après les données de Ussel [1888: 43], il n'y a pas d'emphase du procès "travailler" en (a). Mais il faut noter que la forme citée en (b), de type "préfixe verbal-n-radical verbal-finale", est seulement attestée avec le sens de 'je travaille'. Parallèlement à l'usure phonétique de la séquence *-di-mu- > -ø-mu- > -n-, il s'est produit ici un affaiblissement sémantique et la connotation de progressif a disparu au profit d'une connotation de présent ponctuel. Dans ces conditions, la forme originellement emphatique est réinterprétée en forme non marquée et sert à signifier le progressif. Le yombe, d'après les données que nous avons à notre disposition (voir ex. 10), a subi la même évolution que le fiot.

(10) yombe [De Clerq 1921]

- sonika ndinsonika* 'je suis occupé à écrire'
 écrire j'écris

Si la construction "infinitif_x + verbe conjugué_x" est employée à d'autres temps que les temps du progressif, il semble que l'évolution de la forme pragmatiquement marquée vers une forme non marquée ne se soit pas encore accomplie. Ainsi en suundi (voir l'exemple 11), où la forme simple et la forme complexe coexistent à plusieurs temps de la conjugaison, on antéposera la forme nomino-verbale si l'on veut mettre en évidence le procès exprimé par le verbe conjugué.

(11) suundi

- a. *ndyèkátá:ngà* 'je vais lire'
 je vais lire
- b. *kùtá:ngà ndyèkátá:ngà* 'je vais lire'
 lire je vais lire

2.1.2. Restrictions. Cependant, même dans les langues qui l'ont grammaticalisée, la structure "infinitif_x + verbe conjugué_x" ne semble pas encore être entièrement intégrée au système verbal. L'infinitif y semble occuper la position que l'objet, s'il est focalisé, pourrait acquérir. Cette hypothèse est confirmée par l'apparente impossibilité d'antéposer un objet, pragmatiquement marqué, au verbe dans un énoncé où se trouve déjà un infinitif antéposé, comme nous le verrons dans les exemples suivants.

(12) nzebi [Marchal-Nasse 1988-89]

- a. *bàkà:só bán'á:, péndó bà:vádà*
femmes ces arachide elles cultivent
'ces femmes, elles cultivent l'arachide'
- b. *bàkà:só bán'á:, vádó bà:vádó péndà*
femmes ces cultiver elles cultivent arachide
'ces femmes, elles sont en train de cultiver l'arachide'
- c. **bàkà:só bán'á:, péndà vádó bà:vádó*
femmes ces arachide cultiver elles cultivent

Le nzebi fait partie des langues où la structure "infinitif_x + verbe conjugué_x" n'est pas une structure emphatique en alternance avec une forme simple mais où elle est la seule structure possible pour exprimer le progressif. Malgré l'absence d'emphase, si dans un énoncé au progressif, c'est-à-dire avec une forme verbale de type "infinitif_x + verbe conjugué_x", on veut actualiser l'objet, celui-ci se mettra après le verbe conjugué (voir 12.b). L'absence d'occurrences avec objet antéposé montre que la structure redoublée n'est pas encore devenue tout à fait neutre en nzebi, sinon on aurait pu imaginer l'antéposition de l'objet au syntagme verbal.

Ce stade, où l'objet se trouve antéposé à une forme verbale redoublée, semble être atteint par le suundi. Mais rappelons d'une part qu'en suundi la structure avec redoublement du verbe reste une structure emphatique en alternance avec la forme verbale simple (voir 11) et d'autre part que l'ordre SOV y a tendance à être généralisée, autrement dit l'antéposition de l'objet n'implique pas que celui-ci est focalisé (voir 13.a).

(13) suundi

- a. *bùkù ndyèkátá:ngà* 'je vais lire le livre'
livre je vais lire
- b. *mwà:nà bùkú kùtá:ngà kèkátá:ngá dyò* 'l'enfant va lire le livre'
enfant livre lire il va lire celui
- c. *bùkú mwà:nà kùtá:ngà kèkátá:ngá dyò* 'l'enfant va lire le livre'
livre enfant lire il va lire celui

Malgré l'emphase qui porte sur le procès verbal, le suundi accepte l'antéposition de l'objet à l'infinitif (voir 13.b) ou même au sujet lexical (13.c). Pour lever l'ambiguïté quant à la fonction syntaxique de *buku*, celui-ci est repris après le verbe par un démonstratif en (b) et (c).

2.1.3. Conclusion. En guise de conclusion, la structure "infinitif_x + verbe conjugué_x" est à l'origine une structure emphatique qui avait pour but de souligner

le procès exprimé par le verbe conjugué. Dans les langues où le verbe conjugué subit un affaiblissement sémantique, lié probablement à une usure phonétique des morphèmes constituants, comme nous l'avons vu au progressif pour la séquence *-di-mu- 'être dans' > -mu- > -n-, l'existence de la structure redoublée permet de combler la lacune dans le système de référence temporelle et la séquence "infinitif_x + verbe conjugué_x", de forme pragmatiquement marquée, évolue vers une forme neutre. Dans notre corpus, cette évolution s'est produite en fiot, en yombe, en punu et en nzebi. Ces langues ont grammaticalisé la séquence "infinitif_x + verbe conjugué_x" pour signifier le progressif parce que la forme originelle du progressif n'y traduisait plus que le présent, ponctuel ou omnitemporel. Cependant, les constructions avec objet réalisé montrent tout de même qu'en punu et en nzebi¹⁰, l'infinitif est toujours ressenti comme extérieur au noyau verbal, puisque l'ordre des mots se présente comme suit: (S) Inf_x V_x O. L'infinitif, forme nomino-verbale, y semble donc occuper la position que l'objet, mis sous un regard focalisateur, pourrait avoir dans un énoncé comportant une forme verbale simple.

En revanche, en suundi où la structure "infinitif_x + verbe conjugué_x" est toujours une structure marquée, l'antéposition de l'objet s'effectue spontanément, mais avec reprise au moyen d'un démonstratif après le verbe conjugué. On dirait qu'en suundi, malgré l'emphase du procès verbal, la séquence "infinitif_x + verbe conjugué_x" est considérée comme formant le noyau verbal et que les actants du verbe peuvent occuper leur position habituelle.

Si on compare les exemples du nzebi et du suundi, on constate que les évolutions de formes marquées vers formes non marquées ne se sont pas produites de la même façon.

(14) Evolution de la structure "infinitif_x + verbe conjugué_x"

nzebi			suundi	
(S) Inf _{emphase} V	V _{progressif}	(S) O _{emphase} V	(S) Inf _{emphase} V	(S) O _{emphase} V
↓	↓	↓	↓	↓
(S) Inf _{progressif} V	V _{présent}	(S) O _{emphase} V	(S) Inf _{emphase} V	(S) O V
↓			↓	
(S) Inf _{progressif} V O			(S) O Inf _{emphase} V	

Dans ce qui suit nous analyserons le fonctionnement de l'infinitif au sein de la structure "infinitif + auxiliaire" et nous insisterons à nouveau sur l'importance du

¹⁰ Pour le yombe et le fiot nous n'avons malheureusement pas d'exemples avec un objet actualisé.

progressif dans la création de ces formes verbales complexes où l'auxilié précède l'auxilient.

2.2. Infinitif + auxilient. Il faut en premier lieu noter que toutes les langues de notre corpus ont des formes verbales composées de type "auxilient + infinitif". Mais, l'infinitif peut être antéposé à l'auxilient. Dans ce qui suit nous essaierons d'expliquer l'origine de cet ordre inversé et nous examinerons les contextes dans lesquels les séquences "infinitif + auxilient" sont acceptées.

2.2.1. Infinitif + auxilient. Dans la mesure où l'on peut estimer qu'une structure de type "auxilient + infinitif" résulte d'une ancienne structure "verbe + objet[nomino-verbal]", l'existence de la structure "infinitif + auxilient" (autrement dit une ancienne séquence "objet[nomino-verbal] + verbe") n'est pas surprenante dans des langues qui admettent l'ordre SOV. Pourtant, la structure "infinitif + auxilient" n'est pas si fréquente dans notre corpus et elle semble se limiter à des formes verbales destinées à exprimer l'aspect progressif du procès, comme on peut s'en rendre compte dans les exemples suivants.

(15) manyanga [Dereau 1955]

musala ngina 'je suis en train de travailler'
dans-travailler je suis

(16) tsotso [Baka 1992]

mwà:nà mùsákáná¹¹ kéná 'l'enfant est en train de blaguer'
enfant dans-blaguer il est

Notons que, dans ces exemples, l'infinitif antéposé est introduit par le préfixe locatif *mu-*. Vu que le proto-bantou atteste, pour le progressif, une structure de type "PV-di *mu-NV*", on pourrait envisager qu'à un moment donné le syntagme locatif infinitival a été antéposé au verbe "être", ceci pour des raisons d'emphase. Cette inversion a dû se produire au moment où la séquence PV-di-*mu-NV* n'était pas encore devenue une structure figée mais s'analysait toujours en "être dans le fait de", c'est-à-dire en "être + complément locatif[nomino-verbal]".

En manyanga, en tsotso et en holu, la structure "locatif-infinitif + auxilient" semble être devenue la plus courante, alors qu'en ntandu elle coexiste avec la structure "auxilient + locatif-infinitif", ce que nous avons illustré en (17.a). Il semble d'ailleurs qu'en présence d'un objet antéposé la structure "auxilient + locatif-infinitif" soit la seule utilisée en ntandu, comme on peut le voir en (17.b) et (17.c).

¹¹ Pour *-sakana*, Baka [1992] ne donne que le sens de 'blaguer'. Cependant, comme nous l'a fait remarquer un de nos lecteurs anonymes, *-saka(na)* a, dans les langues kongo, généralement comme sens premier 'jouer'.

(17) ntandu [Daeleman 1966]

- a. *tukelé mu(ku)sonika* ‘nous étions en train d’écrire’
nous étions dans-écrire
- b. *móókó nkéle mu(ku)sukula* ‘j’étais en train de me laver les mains’
mains j’étais dans-laver
- c. *ngúbá kákélé mu(ku)kuná* ‘il était en train de planter des arachides’
arachides il était dans-planter

Nous ne disposons malheureusement pas d’exemples avec simultanément un locatif infinitival et un objet dans les autres langues de notre corpus et nous ne pouvons par conséquent pas confirmer si l’observation faite en ntandu vaut également pour les autres systèmes linguistiques.

Remarquons aussi que l’infinitif n’est pas nécessairement précédé du morphème locatif en ntandu; à côté de *móókó nkéle mu(ku)sukula* on peut entendre *móókó nkéle súkúla* ‘j’étais en train de me laver les mains’. On pourrait imaginer qu’à partir du moment où la structure “locatif-infinitif + auxiliaire” pour le progressif est devenue habituelle dans la langue, le locatif *mu-* peut s’affaiblir et disparaître. A ce moment, la structure “infinitif + auxiliaire” pourrait s’appliquer à d’autres temps, l’auxiliaire se chargeant de la référence au présent, passé ou futur. Cependant, ce n’est qu’en suundi (voir 18) et en tsotso (voir 19) que nous avons relevé des exemples d’infinitif non locatif antéposé et la valeur temporelle de la structure “infinitif + auxiliaire” reste tout de même celle d’un progressif ou d’un présent intemporel.

(18) suundi [N’Landu Kitambika 1993-94]

kùsàlá kàdì ‘il travaille’
travailler il est

(19) tsotso [Baka 1992]

kùwé:lá ng’iná ‘je suis malade’
être malade je suis

Le degré de figement relativement important de la structure “infinitif + auxiliaire” (limitation au présent et présence fréquente du morphème *mu-*) semble indiquer que l’infinitif ne s’intègre pas tout à fait à la forme verbale proprement dite et qu’il continue à assumer la fonction de complément nomino-verbal antéposé. Cette hypothèse semble être corroborée par l’absence, dans notre corpus, d’énoncés comportant à la fois un objet et un infinitif antéposés. Le suundi est la seule langue qui fasse exception à cette affirmation. Si en suundi l’infinitif régit un objet, on peut obtenir une séquence de type (S) O Inf Dém Aux.

(20) suundi

bùkù	kùtá:nà	dyò	káđi		'il est en train de lire le livre'
livre	lire		célui	il est	

Rappelons que le suundi accepte également l'antéposition de l'infinitif, même s'il régit un objet, dans le cadre des structures "infinitif_x + verbe conjugué_x". Ce qu'il est pourtant intéressant de noter, c'est que le morphème anaphorique se met ici après l'infinitif, alors que dans le cas d'un verbe redoublé, le morphème anaphorique suit le verbe conjugué. Cette particularité montre que les deux structures ont un fonctionnement différent et que dans le cas de la structure "infinitif + auxiliaire", c'est bien l'infinitif qui est la forme régitante alors que dans l'autre structure, c'est le verbe conjugué qui régit l'objet.

2.2.2. Conclusion. Dans notre corpus, la structure "infinitif + auxiliaire" semble se limiter à des formes verbales destinées à exprimer l'aspect progressif du procès. Etant donné que la proto-structure des langues bantoues pour le progressif a été reconstruite comme constituée du verbe "être" suivi d'une forme nomino-verbale précédée d'un préfixe locatif, nous avons été amenée à poser que dans les structures "infinitif + auxiliaire", l'infinitif a été antéposé au verbe "être" pour des raisons d'emphase à une époque où la suite PV-di-mu-NV n'était pas encore devenue une structure figée. L'infinitif se trouve donc antéposé au verbe "être" en tant que complément le plus souvent locatif. Ce fonctionnement nominal explique pourquoi l'infinitif ne peut pas être antéposé à l'auxiliaire s'il régit un objet qui est également antéposé. On peut cependant supposer que l'ordre marqué "infinitif + auxiliaire" pourra évoluer vers un ordre non marqué et qu'à ce moment le système pourra accepter une séquence de type (S) O Inf Aux. Cet ordre a déjà été relevé en suundi, langue qui tend vers un ordre SOV généralisé.

3. Conclusion générale

Dans ce travail, qui se base sur un échantillon de langues de zones B et H (+ 1 langue de zone L) et qui a essentiellement dû se limiter aux données mentionnées dans les sources, nous avons pu observer que l'ordre des constituants de certaines formes verbales complexes s'écarte de l'ordre canonique "auxiliaire + auxilié". Pour ce qui est de la première structure examinée, "infinitif_x + verbe conjugué_x", nous avons voulu montrer qu'elle s'explique simultanément par trois phénomènes linguistiques. D'une part, il y a eu le phénomène de l'emphase qui est à la base du redoublement du verbe. D'autre part, il s'est produit pour certains temps une usure phonétique qui s'accompagne d'un affaiblissement sémantique et qui crée une lacune dans le système de la référence temporelle. C'est à ce moment que la structure emphatique évoluera vers une structure non marquée et comblera la lacune dans le système temporel. Finalement, les langues dans lesquelles nous avons observé l'existence de structures "infinitif_x + verbe conjugué_x" sont des

langues qui acceptent un ordre SOV. L'existence de cet ordre inversé a très probablement facilité la grammaticalisation de structures "infinitif_x + verbe conjugué_x", qui remontent en effet à d'anciennes séquences "objet_{nomino-verbal} + verbe conjugué_x" et où l'infinitif antéposé fonctionnait probablement comme une sorte d'objet interne du verbe conjugué.

La deuxième construction que nous avons analysée est celle où l'infinitif est antéposé à un verbe auxiliaire. Dans cette structure l'infinitif est généralement introduit par le préfixe locatif *mu-* et l'ensemble traduit l'aspect progressif du procès verbal en question. Donc, contrairement à ce qui se passe dans les constructions à verbe redoublé, le morphème locatif (ou sa trace) propre au temps du progressif (cf. la reconstruction *PV-di-mu-NV) n'apparaît pas dans la forme verbale conjuguée mais dans la forme *nomino-verbale* antéposée. Cette caractéristique est un signe du fait que la structure "infinitif + auxiliaire" est issue de la séquence "auxiliaire + infinitif" mais à un moment où celle-ci pouvait encore s'interpréter en "verbe + complément[nomino-verbal]". Puis, il y a eu antéposition du complément, ceci probablement pour des raisons d'emphase. De nouveau, l'existence de l'ordre SOV dans les langues en question a sans doute facilité l'antéposition du locatif infinitival. Au moment où la structure emphatique "(S) Loc-Inf Aux" devient une structure non marquée, un processus de grammaticalisation peut se déclencher et le locatif infinitival sera réinterprété en noyau verbal, suivi d'un verbe-auxiliaire "être".

L'intérêt de cette étude réside dans le fait que des langues apparentées et parlées dans un environnement géographiquement restreint n'ont pas toutes atteint le même stade d'intégration de formes complexes au paradigme verbal. Cette divergence dans le degré d'évolution permet de montrer comment des formes verbales complexes sont générées à partir de séquences "verbe + objet" et de quelle manière la grammaticalisation a pu s'opérer. Un système linguistique donné, s'il ne dispose pas de marques morphologiques propres à situer un procès dans le temps, recourra à des constructions analytiques. Ces constructions analytiques, au fur et à mesure qu'elles s'intègrent dans le système de la langue, seront soumises à des processus de réanalyse.

Dans les langues retenues ici, ces processus de réanalyse se sont plus particulièrement déclenchés pour recréer des structures aptes à signifier le progressif. Dans les cas où la proto-forme du progressif a abouti à une forme verbale simple référant à un présent ponctuel ou omnitemporel, les langues ont comblé la lacune dans le système de référence temporelle de deux manières différentes. Des langues comme le *nzebi* ont utilisé la forme emphatique "infinitif_x + verbe conjugué_x", dont le but initial était de mettre en évidence le procès verbal et qui évolue vers une forme pragmatiquement neutre. D'autres langues, comme le *manyanga*, antéposent le syntagme locatif infinitival à une forme du verbe "être". Dans cette structure, qui se rapproche le plus de la proto-structure du progressif, l'infinitif se caractérise par un fonctionnement encore très nominal. Cependant, il

tend à devenir le noyau du syntagme verbal et à fonctionner comme véritable auxillié.

REFERENCES

- Baka, J. 1992. "Essai de description du tso:tso, parler du Nord de l'Angola." Mémoire, Université Libre de Bruxelles.
- Bastin, Y. 1978. "Les langues bantoues." Dans *Inventaire des études linguistiques sur les pays d'Afrique Noire d'expression française et sur Madagascar*, éd. par D. Barreteau. Paris: Conseil International de la langue française, pp. 123-186.
- Bastin, Y. 1989. "El prefijo locativo de la clase 18 y la expresión del progresivo presente en Bantu." *Estudios Africanos* IV, 6: 35-55/61-96.
- Bonneau, J. 1956. *Grammaire pounoue et lexique pounou-français*. Montpellier: Imprimerie Charité.
- Bouka, L.Y. 1989. "Eléments de description du kaamba. Parler bantou de la République Populaire du Congo (Groupe Koongo, H17b)." Mémoire, Université Libre de Bruxelles.
- Claudi, U. 1993. *Die Stellung von Verb und Objekt in Niger-Kongo-Sprachen. Ein Beitrag zur Rekonstruktion historischer Syntax*. Köln: Institut für Afrikanistik.
- Daeleman, J. s.d. "Kiholu: Notes provisoires." ms.
- Daeleman, J. 1966. "Morfologie van naamwoord en werkwoord in het Kongo (Ntandu) met ontleding van het foneemstelsel." Thèse de doctorat, Katholieke Universiteit Leuven.
- De Clercq, L. 1921. *Grammaire du kiyombe*. Bruxelles: Bibliothèque Congo.
- Dereau, L. 1955. *Cours de kikongo*. Namur: Maison d'Éditions Ad. Wesmael-Charlier.
- Grégoire, Claire. 1993. "A propos de l'ordre syntaxique SOV dans les langues bantoues." Communication faite au 23^e CALL à Leiden.

- Laman, K.E. 1932. *Dictionnaire kikongo-français*. Bruxelles: Faik (Mém. Inst. Royal Colonial Belge).
- Marchal-Nasse, C. 1988-89. "De la phonologie à la morphologie du nzebi, langue bantoue (B52) du Gabon." Thèse de doctorat, Université Libre de Bruxelles.
- Ndamba, J. 1977. "Syntagme nominal et groupe nominal en vili." Thèse de doctorat, Sorbonne Nouvelle, Paris .
- N'Landu Kitambika. 1993-94. "Eléments de description du kisuundi (H13b)." Mémoire, Université Libre de Bruxelles.
- Odden, David. 1991. "The intersection of syntax, semantics and phonology in Kikongo." Dans *Proceedings of the 17th annual meeting of the Berkeley Linguistics Society*. Berkeley: BLS, pp. 188-199.
- Schadeberg, Thilo C. 1996. *Bantu Mapmaker 3*, Leiden, Rijksuniversiteit te Leiden.
- Ussel, A. 1888. *Petite grammaire de la langue fiote*. Loango.
- Musée Royal de l'Afrique Centrale
Service de Linguistique
Chaussée de Louvain 13
B-3080 Tervuren
Belgium

[Received July 24, 1996;
provisional acceptance September 11, 1996;
final version accepted December 6, 1996]

